



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 373 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, selon les statistiques au Québec, plus de 80 % des 9 à 17 ans ont accès à internet, que 74 % disent être seuls lorsqu'ils l'utilisent, que 81 % fréquentent les salles de clavardage et que plus de la moitié reçoivent des commentaires sexuels contre leur gré mais que seulement 6 % des cas sont rapportés aux parents;

CONSIDÉRANT QUE ces statistiques datent de 2001 et que ces nombres sont en évolution constante;

CONSIDÉRANT QUE des parents tentent aujourd'hui de faire eux-mêmes la chasse aux cyberprédateurs, que malheureusement dans un trop grand pourcentage ceux-ci nuisent aux enquêtes en cours et que cela peut porter préjudice à la sécurité de nos jeunes;

CONSIDÉRANT QUE les ressources policières manquent;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de la population se doit d'être un modèle pour les jeunes afin de redresser la situation pour les générations futures, que nos enfants sont de plus en plus sollicités et qu'il y a un nombre croissant de victimes;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, Le Portail-Cyberespace conjointement avec les signataires de cette pétition, demandons à l'Assemblée nationale du Québec de mettre en place des mesures préventives massives et obligatoires, ainsi qu'une escouade policière mieux adaptée et un soutien à des projets bénévoles tels que le nôtre permettant à des citoyens de venir en aide et d'assurer une surveillance en continu. Pour ce faire, de s'inspirer des modèles, entre autres du Manitoba et de l'Ontario, afin de faire du Québec la norme mondiale pour protéger nos enfants contre le leurre et les agressions éventuelles.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Mathieu Traversy, député de Terrebonne

01/05/12
Date de signature de l'extrait